

# *Ville de Boston*

## Au sein du comité scolaire

mercredi 14 juillet 2021

### **POLITIQUE D'ADMISSION AUX ÉCOLES D'EXAMEN DE BOSTON PUBLIC SCHOOLS**

ARRÊTÉ, que le comité scolaire approuve par la présente la politique ci-jointe concernant les admissions aux écoles d'examen de Boston Public Schools :

Cette politique favorisera un accès équitable, dans la ville, aux écoles d'examen du district et garantira que l'expérience éducative de tous les élèves est enrichie par la diversité socio-économique, géographique et raciale grâce aux critères d'admission adoptés.

Sur appel nominal, l'arrêté est approuvé par le vote suivant :

OUI -

NON -

ABSENT -

Vérificateur :

Elizabeth A. Sullivan  
Secrétaire exécutive

# *Ville de Boston*

## Au sein du comité scolaire

mercredi 14 juillet 2021

### **POLITIQUE D'ADMISSION AUX ÉCOLES D'EXAMEN DE BOSTON PUBLIC SCHOOLS**

Afin de promouvoir un accès équitable, dans la ville, aux écoles d'examen du district et de s'assurer que l'expérience éducative de tous les élèves est enrichie par la diversité socio-économique, géographique et raciale, la politique d'admission aux écoles d'examen de Boston Public Schools sera la suivante :

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de son impact sur les élèves, Boston Public Schools mettra en place ce qui suit en deux phases.

1. **Phase I** : Au cours de la première année de la politique, Boston Public Schools mettra en œuvre ce qui suit pour l'entrée dans l'année scolaire 2022-2023 :
  - a. Tout élève de 6e résidant à Boston (ou autrement desservi par Boston Public Schools) peut être admis en 5e dans les écoles d'examen de Boston pour l'année scolaire 2022-23, tout élève de 4e résidant à Boston (ou autrement desservi par Boston Public Schools) peut être admis en 3e dans les écoles d'examen de Boston pour l'année scolaire 2022-23, et tout élève de 3e résidant à Boston (ou autrement desservi par Boston Public Schools) peut être admis en seconde à la John D. O'Bryant School of Mathematics and Science pour l'année scolaire 2022-23 s'il remplit les conditions suivantes :
    - i. Une moyenne générale pondérée (MGP) de B ou plus en ELA, mathématiques, sciences et études sociales au cours des deux premiers trimestres/du premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022 ; et
    - ii. Un représentant de l'école/district fréquenté vérifie que l'élève a des résultats conformes aux normes du programme scolaire du Massachusetts.
  - b. Les candidats éligibles recevront un score composite, allant de 1-100, composé uniquement de leur MGP. Des points supplémentaires seront ajoutés au score composite d'un élève s'il répond à l'un des facteurs suivants :
    - i. Quinze (15) points supplémentaires seront ajoutés aux scores composites pour les élèves sans domicile fixe, les élèves pris en charge par le Department of Children and Families et les élèves vivant dans un logement public traditionnel financé par le gouvernement fédéral ou l'État et appartenant à la Boston Housing Authority.
    - ii. Dix (10) points supplémentaires seront ajoutés aux scores composites pour les élèves fréquentant une école l'année précédant la demande qui a, en moyenne

# *Ville de Boston*

## Au sein du comité scolaire

sur les cinq dernières années, un effectif de 40 % ou plus d'élèves économiquement défavorisés, tel que défini par le Department of Elementary and Secondary Education. Dans le cas où un élève est un nouveau résident de Boston dans l'année scolaire de la demande, alors l'école actuelle sera utilisée pour déterminer l'éligibilité pour ces points supplémentaires.

- iii. Les élèves ne peuvent pas recevoir les points supplémentaires pour les deux domaines. Si les élèves reçoivent les 15 points, ils ne sont pas éligibles pour les 10 points.
2. **Phase II** : Au cours de la deuxième année de mise en œuvre, pour une entrée à partir de l'année scolaire 2023-2024, et chaque année par la suite pendant la durée de cette politique, les conditions d'entrée seront entièrement mises en œuvre comme suit :
- a. Tout élève de 6e à Boston (ou autrement desservi par Boston Public Schools) peut être admis en 5e dans les écoles d'examen de Boston ; tout élève de 4e résidant à Boston (ou autrement desservi par Boston Public Schools) peut être admis en 3e dans les écoles d'examen de Boston ; et tout élève de 3e résidant à Boston (ou autrement desservi par Boston Public Schools) peut être admis en seconde à la John D. O'Bryant School of Mathematics and Science s'il remplit les conditions suivantes :
    - i. Une MGP de B ou plus en ELA et en mathématiques au cours de la dernière période de notation de l'année précédant la demande, et en ELA, en mathématiques, en sciences et en études sociales au cours des deux premiers trimestres de leur année de 6e, 4e ou 3e.
    - ii. Un représentant de l'école/district fréquenté vérifie que l'élève a des résultats conformes aux normes du programme scolaire du Massachusetts.
    - iii. Un résultat complet à l'évaluation identifiée par le district pour l'entrée à l'école d'examen. Les élèves auront la possibilité de passer l'évaluation deux fois. Une fois au printemps de leur année de CM2 et une fois à l'automne de leur année de 6e, le score le plus élevé étant utilisé pour les admissions.
  - b. Les candidats admissibles recevront un score composite, allant de 1-100, composé de leur MGP et du résultat de l'évaluation. L'évaluation est pondérée à 30 % et la moyenne générale à 70 %. Des points supplémentaires seront ajoutés au score composite d'un élève s'il répond à l'un des facteurs suivants :
    - i. Quinze (15) points supplémentaires seront ajoutés aux scores composites pour les élèves sans domicile fixe, les élèves pris en charge par le Department of Children and Families et les élèves vivant dans un logement public traditionnel financé par le gouvernement fédéral ou l'État et appartenant à la Boston Housing Authority.
    - ii. Dix (10) points supplémentaires seront ajoutés aux scores composites pour les élèves fréquentant une école l'année précédant la demande qui a, en moyenne

# *Ville de Boston*

## Au sein du comité scolaire

sur les cinq dernières années, un effectif de 40 % ou plus d'élèves économiquement défavorisés, tel que défini par le Department of Elementary and Secondary Education. Dans le cas où un élève est un nouveau résident de Boston dans l'année scolaire de la demande, alors l'école actuelle sera utilisée pour déterminer l'éligibilité pour ces points supplémentaires.

- iii. Les élèves ne peuvent pas recevoir les points supplémentaires pour les deux domaines. Si les élèves reçoivent les 15 points, ils ne sont pas éligibles pour les 10 points.

3. **Dans les phases I et II :** Boston Public Schools distribuera les invitations aux écoles d'examen de manière égale à travers huit niveaux de secteurs de recensement regroupés sur la base de facteurs socio-économiques. Chaque niveau recevra approximativement le même nombre d'invitations aux écoles d'examen. Dans chaque catégorie, les élèves seront classés en fonction de leur score composite et des points supplémentaires décrits ci-dessus.

- a. Boston Public Schools regroupera les secteurs de recensement en niveaux sur la base des facteurs socio-économiques suivants, tels que fournis par les moyennes quinquennales du U.S. Census Bureau's (Bureau du Recensement des États-Unis).
- b. American Community Survey : pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, pourcentage de foyers non occupés par le propriétaire, pourcentage de familles dirigées par un seul parent, pourcentage de foyers où l'anglais n'est pas la principale langue parlée et niveau d'éducation.
- c. Les catégories seront de taille relativement égale en fonction du nombre d'enfants d'âge scolaire du CM2 à 4e, selon la moyenne sur cinq ans de l'American Community Survey.
- d. Les invitations seront distribuées en dix (10) tours, avec 10 % des places disponibles dans chaque groupe distribuées à chaque tour. Le niveau ayant le score socio-économique le plus bas sera le premier à chaque tour, suivi des autres niveaux dans l'ordre du score socio-économique le plus bas au plus élevé.
- e. Les élèves ayant des scores composites identiques au sein d'un groupe socio-économique se verront attribuer un numéro aléatoire afin de déterminer lequel passera en premier. La personne ayant le numéro aléatoire le plus bas sera classée plus haut que l'autre ou les autres.
- f. Les invitations à chaque école d'examen seront attribuées en fonction de la préférence des élèves. Si toutes les places de l'école de premier choix d'un élève sont déjà attribuées, l'élève recevra une invitation pour son école de second choix, à moins que toutes les places de l'école de second choix de l'élève soient déjà attribuées. Dans ce cas, l'élève recevra une invitation dans son école de troisième choix jusqu'à ce que toutes les places soient attribuées.

# *Ville de Boston*

## Au sein du comité scolaire

4. Cette politique sera évaluée tous les cinq ans.

Un plan clair sera élaboré pour rendre opérationnelles la politique et les recommandations suivantes. Une circulaire du surintendant officialisera la logistique opérationnelle liée au calcul de la MGP, à l'administration des tests et au processus de candidature :

- Élaborer et publier un plan de soutien aux élèves entrants et le plan scolaire pour les classes de CM1 à la 6e.
- Publier un rapport annuel en juin pour inclure les résultats désagrégés des élèves et l'évaluation du programme, y compris les résultats désagrégés des enquêtes sur le climat scolaire et d'autres données sur les résultats des élèves qui sont pertinentes pour la mise en œuvre de la politique.
- Prévoir un budget pour la mise en œuvre de la politique.
- Prévoir l'engagement des familles et de la communauté et les communications concernant le processus de demande et d'invitation.
- Élaborer et publier une politique cohérente de notation équitable au niveau du district en utilisant une échelle A-F où un A+ est traité comme un A.